



Julien DENORMANDIE,
Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement



Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Paris, le 18 octobre 2018

Communiqué de presse



Jean-Michel BLANQUER et Julien DENORMANDIE appellent les entreprises à se mobiliser pour proposer des stages aux élèves de 3^e des quartiers prioritaires

Les stages de 3^e sont souvent l'occasion d'un premier contact pour les collégiens avec le monde du travail et une aide à l'orientation. Pourtant, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les collégiens ne bénéficient pas toujours des contacts ou d'un réseau pour trouver un stage en entreprise ou en administration en adéquation avec leurs envies ou leurs vocations.

Afin de remédier à cette inégalité inacceptable, le président de la République s'est engagé le 22 mai dernier à proposer 30 000 stages (15 000 dans le secteur public et 15 000 dans le secteur privé) aux collégiens de 3^e situés en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) pour l'année scolaire 2018-2019.

La plateforme www.monstagedetroisieme.fr est opérationnelle depuis mi-juillet pour le dépôt des offres et elle permettra à partir de ce 18 octobre la recherche de stages par les élèves. Cette plateforme pourra être alimentée tout au long de l'année scolaire par toutes les entreprises et les administrations.

Julien DENORMANDIE a récemment reçu trente grandes entreprises pour faire le point sur ce dispositif. Il se rendra ce jour avec Gabriel ATTAL, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, au collège Robert Doisneau à Clichy-sous-Bois qui participe à ce dispositif. Le ministre a relevé que « *depuis juin, une grande mobilisation lancée par l'État s'est mise en place, avec l'appui d'associations conventionnées présentes sur l'ensemble du territoire pour récolter les offres de stages* ».

Les ministres appellent les entreprises à se mobiliser pour amplifier davantage cette opération, vecteur essentiel pour la résorption des fractures territoriales et sociales.

CONTACTS PRESSE

T 01 44 49 85 65
www.cohesion-territoires.gouv.fr
[@Min_Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)

T 01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
<https://twitter.com/EducationFrance>